



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Services departementaux d'incendie et de secours

Question écrite n° 49820

Texte de la question

M. Michel Bouvard souhaite appeler a nouveau l'attention de M. le ministre de l'interieur sur les reformes en cours relatives a la mise en place des pharmacies a usage interieur des services departementaux d'incendie et de secours et la distribution d'oxygene medical. En effet, toute mesure venant grossir les surcouts deja identifiés (formation, allocation veterance, vacations horaires, etc.), rendra d'autant plus difficile la comprehension de la reforme pour les collectivites contribuant aux budgets des S.D.I.S. Dans ces conditions, ne serait-il pas possible d'envisager une derogation pour les VSAB, consistant par exemple a admettre la possibilite de gestion de ces pharmacies par les pharmaciens de sapeurs-pompiers volontaires dont ils disposent deja a moindre cout. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaitre sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Bouvard Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49820

Rubrique : Securite civile

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1486